

La confiance
Ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Avis aux Actionnaires de:

Amundi SICAV II

(5 avril 2019)

*Annexe II: Comparaison détaillée des Compartiments absorbés
et cibles*

Veillez noter que les Compartiments listés ci-dessous ont été enregistrés pour distribution publique dans votre pays ou sont en cours d'enregistrement afin d'obtenir une autorisation avant la date de fusion effective.

Actuellement enregistrés :

- AMUNDI SICAV II Euro Aggregate Bond

En cours d'enregistrement :

- AMUNDI FUNDS Absolute Return European Equity
- AMUNDI FUNDS Absolute Return Multi-Strategy
- AMUNDI FUNDS China Equity
- AMUNDI FUNDS Emerging Europe and Mediterranean Equity
- AMUNDI FUNDS Emerging Markets Bond
- AMUNDI FUNDS Emerging Markets Corporate High Yield Bond
- AMUNDI FUNDS Emerging Markets Local Currency Bond
- AMUNDI FUNDS Emerging Markets Short Term Bond
- AMUNDI FUNDS Euro Strategic Bond
- AMUNDI FUNDS Euroland Equity
- AMUNDI FUNDS European Equity Small Cap
- AMUNDI FUNDS European Equity Target Income
- AMUNDI FUNDS European Equity Value
- AMUNDI FUNDS Global Ecology ESG
- AMUNDI FUNDS Global Equity Target Income
- AMUNDI FUNDS Global Multi-Asset Conservative
- AMUNDI FUNDS Global Multi-Asset Target Income
- AMUNDI FUNDS Global Subordinated Bond
- AMUNDI FUNDS Japan Equity
- AMUNDI FUNDS Multi-Strategy Growth
- AMUNDI FUNDS Optimal Yield
- AMUNDI FUNDS Optimal Yield Short Term
- AMUNDI FUNDS Pioneer Flexible Opportunities
- AMUNDI FUNDS Pioneer Global Equity
- AMUNDI FUNDS Pioneer Global High Yield Bond
- AMUNDI FUNDS Pioneer Income Opportunities
- AMUNDI FUNDS Pioneer Strategic Income
- AMUNDI FUNDS Pioneer US Bond
- AMUNDI FUNDS Pioneer US Equity Fundamental Growth
- AMUNDI FUNDS Pioneer US Equity Mid Cap Value
- AMUNDI FUNDS Pioneer US Equity Research
- AMUNDI FUNDS Pioneer US Equity Research Value
- AMUNDI FUNDS Pioneer US High Yield Bond
- AMUNDI FUNDS Pioneer US Short Term Bond
- AMUNDI FUNDS Real Assets Target Income
- AMUNDI FUNDS Russian Equity

- AMUNDI FUNDS Top European Players
- AMUNDI FUNDS US Pioneer Fund

Annexe II

Comparaison détaillée des Compartiments absorbés et cibles

Les tableaux suivants présentent les principales différences entre les Compartiments absorbés et cibles. Les autres caractéristiques des Compartiments absorbés et cibles sont identiques.

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Absolute Return Multi-Strategy	Compartiment cible Amundi Funds Absolute Return Multi- Strategy
Objectif	
Visé à atteindre un rendement positif dans tous les types de conditions de marché sur la période de détention recommandée.	Visé à atteindre un rendement positif dans tous les types de conditions de marché sur la période de détention recommandée.
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Absolute Return Multi-Strategy.</p> <p>Le Compartiment maître investit, directement ou indirectement, dans une large gamme de titres du monde entier, y compris des marchés émergents. Ces investissements peuvent comporter des obligations d'État et d'entreprise de toutes maturités, des actions, des obligations convertibles et des titres du marché monétaire.</p> <p>Le Compartiment maître peut aussi rechercher une exposition à des matières premières, à de l'immobilier et à des devises.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 50 % de son actif dans des actions et jusqu'à 25 % de son actif dans des obligations convertibles (dont un max. de 10 % dans des obligations convertibles contingentes).</p> <p>Les investissements du Compartiment maître seront principalement libellés en euros, dans d'autres devises européennes, en dollars américains ou en yens japonais.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître utilise de façon importante des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Ceci peut générer un niveau de levier élevé. Plus particulièrement, le Compartiment maître peut investir dans des swaps de taux d'intérêt à court et moyen terme. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de</p>	<p>Le Compartiment investit, directement ou indirectement, dans une large gamme de titres du monde entier, y compris des marchés émergents. Ces investissements peuvent comporter des obligations d'État et d'entreprise de toutes maturités, des actions, des obligations convertibles et des titres du marché monétaire.</p> <p>Le Compartiment peut aussi rechercher une exposition à des matières premières, à de l'immobilier et à des devises.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 50 % de son actif dans des actions et jusqu'à 25 % de son actif dans des obligations convertibles (dont un max. de 10 % dans des obligations convertibles contingentes).</p> <p>Les investissements du Compartiment seront principalement libellés en euros, dans d'autres devises européennes, en dollars américains ou en yens japonais.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise de façon importante des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit, les actions, les taux d'intérêt, le change de devises, la volatilité et l'inflation). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>

l'exposition à des prêts. Les positions longues du Compartiment maître seront suffisamment liquides pour couvrir à tout moment les obligations découlant de ses positions courtes.	
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
Recommandé aux investisseurs de détail <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. 	Recommandé aux investisseurs de détail <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Obligations convertibles contingentes • Contrepartie • Crédit • Devise • Instruments dérivés (usage intensif) • Marchés émergents • Capitaux propres • Couverture • Taux d'intérêt • Levier • Liquidités • Marché • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel • Positions courtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Marchés émergents • Capitaux propres • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Levier • Liquidités • Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
4 ans	4 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR absolue	VaR absolue
Portefeuille de référence du risque	
Non applicable	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
750 %	750 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 10 % Maximum : 15 %	Attendu : 10 % Maximum : 100 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	

Attendu : 5 % Maximum : 25 %		Attendu : 5 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître		
Amundi SgR S.p.A		Amundi SgR S.p.A

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Emerging Markets Bond	Compartiment cible Amundi Funds Emerging Markets Bond
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée	Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Emerging Markets Bond Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans des obligations d'entreprise de marchés émergents libellées en dollars américains ou dans d'autres devises de l'OCDE. Ces obligations sont soit émises par des sociétés constituées, siégeant ou exerçant l'essentiel de leurs activités sur des marchés émergents, soit par des sociétés dont le risque de crédit est lié aux marchés émergents. Le Compartiment maître peut également investir jusqu'à 25 % de son actif dans des obligations liées à des warrants, jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations convertibles contingentes et jusqu'à 5 % de son actif dans des actions. L'exposition globale de devises aux marchés émergents ne peut pas excéder 25 % de l'actif du Compartiment maître.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans des obligations d'entreprise de marchés émergents libellées en dollars américains ou dans d'autres devises de l'OCDE. Ces obligations sont soit émises par des sociétés constituées, siégeant ou exerçant l'essentiel de leurs activités sur des marchés émergents, soit par des sociétés dont le risque de crédit est lié aux marchés émergents. Le Compartiment peut également investir jusqu'à 25 % de son actif dans des obligations liées à des warrants, jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations convertibles contingentes, et jusqu'à 5 % de son actif dans des actions. L'exposition globale de devises aux marchés émergents ne peut pas excéder 25 % de l'actif du Compartiment.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit, les taux d'intérêt et le change de devises). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi,

<ul style="list-style-type: none"> • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration • Obligations convertibles contingentes • Contrepartie • Crédit • Devise • Dérivés • Marchés émergents • Couverture • Taux d'intérêt • Liquidités • Marché • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel • Russie 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Marchés émergents • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Levier • Liquidités • Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
4 ans	4 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	Engagement
Portefeuille de référence du risque	
95 % JP Morgan EMBI Global Diversified Index ; 5,00 % JP Morgan 1 Month Euro Cash Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
75 %	110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 5 % Maximum : 20 %	Attendu : 5 % Maximum : 100 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 100 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Asset Management	Amundi Asset Management

<p align="center">Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Euro Aggregate Bond</p>	<p align="center">Compartiment cible Amundi Funds Bond Euro Aggregate sera renommé « Amundi Fund Euro Aggregate Bond »</p>
Objectif	
<p>Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée</p>	<p>Vise à obtenir une combinaison de revenus et de croissance du capital (total return). Plus précisément, le Compartiment vise à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate (E) sur la période de détention recommandée.</p>
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment cherche à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Euro Aggregate Bond Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans des obligations de bonne qualité libellées en euros d'une large gamme d'émetteurs, dont des États, des entreprises et des entités supranationales. Le Compartiment maître n'investit pas dans des actions ou des titres convertibles.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître utilise de façon importante des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou sources de revenu.</p> <p>L'utilisation d'instruments dérivés par le Compartiment maître peut générer un niveau de levier élevé. Plus particulièrement, le Compartiment maître peut investir dans des swaps de taux d'intérêt à court et moyen terme. Les positions longues du Compartiment maître seront suffisamment liquides pour couvrir à tout moment les obligations découlant de ses positions courtes.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans des instruments de dette (obligations et instruments du marché monétaire) libellés en euros. Ces investissements peuvent comprendre des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS).</p> <p>Plus précisément, le Compartiment investit au moins 67 % de son actif dans des instruments libellés en euros. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'instruments de dette émis par des États et des organismes publics de la zone euro, ainsi que par des entités supranationales telles que la Banque mondiale - d'instruments de dette d'entreprise de bonne qualité - de MBS (jusqu'à 20 % de son actif net). <p>Le Compartiment investit au moins 50 % de son actif net en obligations libellées en euros.</p> <p>Conformément aux politiques exposées précédemment, le Compartiment pourra également investir dans d'autres types d'instruments de dette, dans des dépôts et dans les produits suivants, jusqu'au pourcentage mentionné de l'actif net :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligations convertibles : 25 % - Actions et instruments liés à des actions : 10 % - OPCVM/OPC : 10 % <p>L'exposition du Compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de l'actif net de celui-ci.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques et pour assurer une gestion de portefeuille efficace. Le Compartiment peut utiliser des instruments</p>

	dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de son actif net).
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
Recommandé aux investisseurs de détail <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. 	Recommandé aux investisseurs de détail <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration • Contrepartie • Crédit • Devise • Instruments dérivés (usage intensif) • Couverture • Taux d'intérêt • Levier • Liquidités • Marché • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel • Positions courtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
3 ans	3 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	Engagement
Portefeuille de référence du risque	
Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
450 %	110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 5 % Maximum : 10 %	Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 40 % Maximum : 75 %	Attendu : 30 % Maximum : 100 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Asset Management	Amundi Asset Management

<p align="center">Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Euro Bond</p>	<p align="center">Compartiment cible Amundi Funds Bond Euro Government sera renommé « Amundi Fund Euro Government Bond »</p>
Objectif	
<p>Visé à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée</p>	<p>Visé à obtenir une combinaison de revenus et de croissance du capital (total return). Plus précisément, le Compartiment vise à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice JP Morgan EMU Government Bond Investment Grade sur la période de détention recommandée.</p>
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment cherche à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II - Euro Bond Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans des obligations libellées en euros émises par des États européens. Le Compartiment maître peut également investir jusqu'à 30 % de son actif dans des obligations d'entreprise émises par des sociétés européennes libellées en euros ou d'autres devises, sous réserve que ces dernières soient principalement couvertes contre l'euro. Le Compartiment maître n'investit pas dans des actions ou des titres convertibles. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître utilise de façon importante des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou sources de revenu.</p> <p>L'utilisation d'instruments dérivés par le Compartiment maître peut générer un niveau de levier élevé. Plus particulièrement, le Compartiment maître peut investir dans des swaps de taux d'intérêt à court et moyen terme. Les positions longues du Compartiment maître seront suffisamment liquides pour couvrir à tout moment les obligations découlant de ses positions courtes.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans des obligations émises par des États de la zone euro.</p> <p>Plus précisément, le Compartiment investit au moins 51% de son actif dans des obligations libellées en euros et émises ou garanties par un État membre de la zone euro. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating ou de devise.</p> <p>Conformément aux politiques exposées précédemment, le Compartiment pourra également investir dans d'autres types d'obligations, dans des instruments du marché monétaire, dans des dépôts, et dans les produits suivants, jusqu'au pourcentage mentionné de l'actif net :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligations convertibles : 25 % - Actions et instruments liés à des actions : 10 % - OPCVM/OPC : 10 % <p>Les investissements qui ne sont pas libellés en euros seront couverts contre l'euro.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les taux d'intérêt, la volatilité et l'inflation). Le compartiment peut utiliser des credit default swap d'État (jusqu'à 40 % de son actif net).</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
Recommandé aux investisseurs de détail	Recommandé aux investisseurs de détail

<ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration • Contrepartie • Crédit • Devise • Instruments dérivés (usage intensif) • Couverture • Taux d'intérêt • Levier • Marché • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel • Positions courtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Crédit • Défaut • Dérivés • Couverture • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
3 ans	3 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	Engagement
Portefeuille de référence du risque	
JP Morgan GBI EMU Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
450 %	110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 60 % Maximum : 75 %	Attendu : 35 % Maximum : 100 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Asset Management	Amundi Asset Management

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Optimal Yield	Compartiment cible Amundi Funds Optimal Yield
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée	Vise à fournir un revenu et à maintenir la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment cherche à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II - Optimal Yield Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans des obligations de qualité spéculative du monde entier, y compris des marchés émergents. Le Compartiment maître peut aussi investir dans des titres du marché monétaire et investir jusqu'à 20 % de son actif dans des titres convertibles, jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations convertibles contingentes et, de manière auxiliaire, dans des actions. Les investissements du Compartiment maître seront principalement libellés en euros. À des fins de défense temporaire, le Compartiment maître peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des liquidités ou des obligations d'États de l'UE ayant l'euro pour devise nationale.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans des obligations à court terme libellées en dollars américains et dans des titres comparables libellés dans d'autres devises, sous réserve que l'exposition à la devise soit principalement couverte contre le dollar américain.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit, les taux d'intérêt et le change de devises). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de

investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.	leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration • Obligations convertibles contingentes • Contrepartie • Crédit • Devise • Dérivés • Marchés émergents • Couverture • Titres à haut rendement/de qualité spéculative • Taux d'intérêt • Liquidités • Marché • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Marchés émergents • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Levier • Liquidités • Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
4 ans	4 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR absolue	VaR absolue
Portefeuille de référence du risque	
Non applicable	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
200 %	200 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 10 % Maximum : 20 %	Attendu : 10 % Maximum : 100 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 100 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Asset Management	Amundi Asset Management

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Euroland Equity	Compartiment cible Amundi Funds Euroland Equity
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée	Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II - Euroland Equity Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit au moins 75 % de son actif dans des actions de sociétés basées, ou menant la plupart de leurs activités, dans des États membres de l'UE ayant l'euro pour devise nationale. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques ou pour assurer une gestion de portefeuille efficace.</p>	<p>Le Compartiment investit au moins 75 % de son actif dans des actions de sociétés basées, ou menant la plupart de leurs activités, dans des États membres de l'UE ayant l'euro pour devise nationale. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions ou le change de devises).</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. • Conforme au Plan d'épargne en actions (PEA) français. 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. • Conforme au Plan d'épargne en actions (PEA) français. • Qualifié de Compartiment d'actions aux fins fiscales allemandes.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration • Capitaux propres • Marché • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration • Contrepartie • Devise • Défaut • Dérivés • Capitaux propres • Couverture • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion

		<ul style="list-style-type: none"> • Marché • Opérationnel
Période de détention recommandée		
5 ans		5 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître		
VaR relative		Engagement
Portefeuille de référence du risque		
MSCI EMU Index		Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître		
50 %		110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)		
Attendu : 5 % Maximum : 10 %		Attendu : 5 % Maximum : 100 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)		
Attendu : 5 % Maximum : 25 %		Attendu : 5 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître		
Amundi Ireland Limited		Amundi Ireland Limited

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – European Equity Target Income	Compartiment cible Amundi Funds European Equity Target Income
Objectif	
Vise à fournir un revenu et, accessoirement, à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.	Vise à fournir un revenu et, accessoirement, à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II - European Equity Target Income Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés basées, ou menant la plupart de leurs activités, en Europe. Le Compartiment maître investit au moins 75 % de son actif dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'UE. Le Compartiment maître peut également investir jusqu'à 20 % de son actif dans des obligations.</p> <p>Les investissements du Compartiment maître dans des obligations peuvent inclure tous types d'obligations émises par des émetteurs étatiques ou non.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Plus particulièrement, le Compartiment maître utilise des options pour générer des revenus supplémentaires. Le Compartiment maître peut vendre des options d'achat à court terme sur certaines actions de son portefeuille. Le Compartiment maître peut également vendre des options de vente sur des actions qui seront achetées dans le futur, à des prix cibles inférieurs au niveau du marché actuel.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés basées, ou menant la plupart de leurs activités, en Europe. Le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'UE. Le Compartiment peut également investir jusqu'à 20 % de son actif dans des obligations.</p> <p>Les investissements du Compartiment dans des obligations peuvent inclure tous types d'obligations émises par des émetteurs étatiques ou non.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions).</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires,

<ul style="list-style-type: none"> • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. • Conforme au Plan d'épargne en actions (PEA) français. 	<ul style="list-style-type: none"> • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. • Conforme au Plan d'épargne en actions (PEA) français. • Qualifié de Compartiment d'actions aux fins fiscales allemandes.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration • Crédit • Devise • Dérivés • Capitaux propres • Couverture • Taux d'intérêt • Marché • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Devise • Défaut • Dérivés • Capitaux propres • Couverture • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • Opérationnel
Période de détention recommandée	
5 ans	5 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	Engagement
Portefeuille de référence du risque	
MSCI Europe Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
75 %	110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Deutschland GmbH	Amundi Deutschland GmbH

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – European Equity Value	Compartiment cible Amundi Funds European Equity Value
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée	Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II - European Equity Value Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés basées, ou menant la plupart de leurs activités, en Europe. Le Compartiment maître investit au moins 75 % de son actif dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'UE.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques ou pour assurer une gestion de portefeuille efficace.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés basées, ou menant la plupart de leurs activités, en Europe. Le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'UE.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions).</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. • Conforme au Plan d'épargne en actions (PEA) français. 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. • Conforme au Plan d'épargne en actions (PEA) français. • Qualifié de Compartiment d'actions aux fins fiscales allemandes.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration • Devise • Capitaux propres • Marché • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Devise • Défaut • Dérivés • Capitaux propres • Couverture • Fonds d'investissement

		<ul style="list-style-type: none"> • Liquidités • Gestion • Marché • Opérationnel
Période de détention recommandée		
5 ans		5 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître		
VaR relative		Engagement
Portefeuille de référence du risque		
MSCI Europe Value Index		Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître		
50 %		110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)		
Attendu : 0 % Maximum : 0 %		Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)		
Attendu : 5 % Maximum : 25 %		Attendu : 5 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître		
Amundi Ireland Limited		Amundi Ireland Limited

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – European Potential	Compartiment cible Amundi Funds European Equity Small Cap
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée	Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – European Potential Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés de petite capitalisation basées, ou menant la plupart de leurs activités, en Europe. Le Compartiment maître définit les sociétés de petite capitalisation comme celles qui se situent, au moment de l'acquisition, dans l'éventail de capitalisation de marché du MSCI Europe Small Companies Index. Le Compartiment maître investira à au moins 75 % dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'UE. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques ou pour assurer une gestion de portefeuille efficace.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés de petite capitalisation basées, ou menant la plupart de leurs activités, en Europe. Le Compartiment définit les sociétés de petite capitalisation comme celles qui se situent, au moment de l'acquisition, dans l'éventail de capitalisation de marché du MSCI Europe Small Companies Index. Le Compartiment investira à au moins 75 % dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'UE. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions).</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. • Conforme au Plan d'épargne en actions (PEA) français. 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. • Conforme au Plan d'épargne en actions (PEA) français. • Qualifié de Compartiment d'actions aux fins fiscales allemandes.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Devise

<ul style="list-style-type: none"> • Devise • Capitaux propres • Liquidités • Marché • Opérationnel • Actions de petite/moyenne capitalisation 		<ul style="list-style-type: none"> • Défaut • Dérivés • Capitaux propres • Couverture • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • Opérationnel • Actions de petite/moyenne capitalisation
Période de détention recommandée		
5 ans		5 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître		
VaR relative		Engagement
Portefeuille de référence du risque		
MSCI Europe Small Cap Index		Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître		
50 %		110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)		
Attendu : 0 % Maximum : 0 %		Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)		
Attendu : 0 % Maximum : 0 %		Attendu : 5 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître		
Amundi SGR S.p.A		Amundi SGR S.p.A

<p align="center">Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Global Aggregate Bond</p>	<p align="center">Compartiment cible Amundi Funds Bond Global Aggregate sera renommé « Amundi Fund Global Aggregate Bond »</p>
Objectif	
<p>Visé à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée</p>	<p>Visé à obtenir une combinaison de revenus et de croissance du capital (total return). Plus précisément, le Compartiment vise à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Hedged (USD) sur la période de détention recommandée.</p>
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment cherche à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Global Aggregate Bond Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans des obligations de bonne qualité de tous types et dans des titres du marché monétaire d'une large gamme d'émetteurs, y compris d'État, d'autorités locales, d'entités supranationales, d'organismes publics internationaux et d'entreprises du monde entier. Ces obligations sont libellées dans des devises de l'OCDE ou d'autres devises librement convertibles.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître utilise de façon importante des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou sources de revenu.</p> <p>L'utilisation d'instruments dérivés par le Compartiment maître peut générer un niveau de levier élevé. Plus particulièrement, le Compartiment maître peut investir dans des swaps de taux d'intérêt à court et moyen terme. Les positions longues du Compartiment maître seront suffisamment liquides pour couvrir à tout moment les obligations découlant de ses positions courtes.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans des instruments de dette de bonne qualité (instruments de marchés obligataires et monétaires) émis de partout dans le monde, y compris de marchés émergents. Les investissements peuvent inclure des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).</p> <p>Plus précisément, le Compartiment investit au moins 67 % de son actif dans des instruments de dette (y compris dans des MBS et des ABS de bonne qualité) émis ou garantis par des pays membres de l'OCDE ou par des personnes morales. Ces investissements ne sont pas soumis à des contraintes liées à la devise. Le Compartiment pourra investir moins de 25 % de ses actifs nets dans des obligations chinoises libellées en devise locale et ces investissements pourront être effectués indirectement ou directement (par ex. via un accès à Direct CIBM). Les hypothèques sous-jacentes aux MBS pourront être commerciales ou résidentielles, et les MBS pourront ou non faire l'objet d'une garantie gouvernementale. L'exposition maximale du Compartiment aux MBS et aux ABS est de 40 % de son actif net. Ceci comprend l'exposition indirecte acquise par des contrats à terme sur des titres garantis par hypothèques (To-be-announced ou TBA), qui est limitée à 20 % des actifs nets.</p> <p>Le Compartiment investit au moins 80 % de son actif dans des titres de bonne qualité.</p> <p>Conformément aux politiques exposées précédemment, le Compartiment pourra également investir dans d'autres types</p>

	<p>d'instruments de dette, dans des dépôts et dans les produits suivants, jusqu'au pourcentage mentionné de l'actif net :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligations convertibles : 25 % - Actions et instruments liés à des actions : 10 % - OPCVM/OPC : 10 % <p>L'exposition du Compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de l'actif net de celui-ci.</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit, les taux d'intérêt et le change de devises). Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de son actif net).</p>
Devise de référence	
EUR	USD
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Contrepartie • Crédit • Devise • Instruments dérivés (usage intensif) • Marchés émergents • Couverture • Taux d'intérêt • Levier • Liquidités • Marché • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Risque géographique - Chine • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Marchés émergents • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Levier • Liquidités

• Positions courtes	• Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
4 ans	3 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	VaR relative
Portefeuille de référence du risque	
Bloomberg Barclays Global Aggregate Index	Bloomberg Barclays Global Aggregate) Index (couvert contre le dollar américain)
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
600 %	700 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 5 % Maximum : 10 %	Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 10 % Maximum : 75 %	Attendu : 5 % Maximum : 100 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Asset Management	Amundi Asset Management

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Global Ecology	Compartiment cible Amundi Funds Global Ecology ESG
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée	Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment cherche à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Global Ecology Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés du monde entier proposant des produits ou des technologies favorisant un environnement plus propre et plus sain, ou écologiques. Il s'agit par exemple de sociétés du domaine du contrôle de la pollution de l'air, des énergies alternatives, du recyclage, du traitement de l'eau et de la biotechnologie. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques ou pour assurer une gestion de portefeuille efficace.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés du monde entier proposant des produits ou des technologies favorisant un environnement plus propre et plus sain, ou écologiques. Il s'agit par exemple de sociétés du domaine du contrôle de la pollution de l'air, des énergies alternatives, du recyclage, du traitement de l'eau et de la biotechnologie. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions).</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. • Qualifié de Compartiment d'actions aux fins fiscales allemandes.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Devise • Dérivés • Marchés émergents • Capitaux propres 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration • Contrepartie • Devise • Défaut • Dérivés

<ul style="list-style-type: none"> • Liquidités • Marché • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Marchés émergents • Capitaux propres • Couverture • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • Opérationnel
Période de détention recommandée	
5 ans	5 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	Engagement
Portefeuille de référence du risque	
MSCI World Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
100 %	110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 5 % Maximum : 25 %	Attendu : 5 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Ireland Limited	Amundi Ireland Limited

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Global Equity Target Income	Compartiment cible Amundi Funds Global Equity Target Income
Objectif	
Vise à fournir un revenu et, accessoirement, à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.	Vise à fournir un revenu et, accessoirement, à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II - Global Equity Target Income Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés du monde entier. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 20 % de son actif dans des obligations. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace ou pour gagner de l'exposition à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Plus particulièrement, le Compartiment maître utilise des options pour générer des revenus supplémentaires. Le Compartiment maître peut également vendre des options d'achat à court terme sur une sélection d'actions et des options d'achat sur des indices d'actions ainsi que des options de vente sur des actions qui seront achetées dans le futur, à des prix cibles inférieurs au niveau du marché actuel.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés du monde entier. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de son actif dans des obligations. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions).</p>
Devise de référence	
USD	USD
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. • Qualifié de Compartiment d'actions aux

		fins fiscales allemandes.
Principaux risques		
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Contrepartie • Devise • Dérivés • Marchés émergents • Capitaux propres • Levier • Liquidités • Marché • Opérationnel 		<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Devise • Défaut • Dérivés • Marchés émergents • Capitaux propres • Couverture • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • Opérationnel
Période de détention recommandée		
5 ans		5 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître		
VaR relative		Engagement
Portefeuille de référence du risque		
MSCI World Index		Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître		
125 %		110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)		
Attendu : 0 % Maximum : 0 %		Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)		
Attendu : 0 % Maximum : 0 %		Attendu : 0 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître		
Amundi Ireland Limited		Amundi Ireland Limited

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Global Multi-Asset Target Income	Compartiment cible Amundi Funds Global Multi-Asset Target Income
Objectif	
Vise à fournir un revenu et, accessoirement, à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.	Vise à fournir un revenu et, accessoirement, à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II - Global Multi-Asset Target Income Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans une large gamme de titres du monde entier, y compris des marchés émergents. Ceci peut inclure des actions, des obligations d'État et d'entreprise, et des titres du marché monétaire. Les investissements du Compartiment maître dans des obligations peuvent être de toutes qualités (titres de bonne qualité ou spéculatifs).</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace ou pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts. Plus particulièrement, le Compartiment maître peut aussi utiliser des options pour générer des revenus supplémentaires.</p> <p>Le Compartiment maître peut vendre des options d'achat à court terme sur une sélection d'actions et des options d'achat sur des indices d'actions, ainsi que des options de vente sur des actions qui seront achetées dans le futur, à des prix cibles inférieurs au niveau du marché actuel.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans une large gamme de titres du monde entier, y compris des marchés émergents. Ceci peut inclure des actions, des obligations d'État et d'entreprise, et des titres du marché monétaire. Les investissements du Compartiment dans des obligations peuvent être de toutes qualités (titres de bonne qualité ou spéculatifs).</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit, les actions, les taux d'intérêt, le change de devises et l'inflation). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>
Devise de référence	
USD	USD
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le

<ul style="list-style-type: none"> des fonds similaires, qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. 	<ul style="list-style-type: none"> Compartiment ou des fonds similaires, qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> Placement collectif Contrepartie Crédit Devise Dérivés Marchés émergents Capitaux propres Couverture Titres à haut rendement/de qualité spéculative Taux d'intérêt Levier Liquidités Marché Investissements sur le marché monétaire Opérationnel Positions courtes 	<ul style="list-style-type: none"> Contrepartie Crédit Devise Défaut Dérivés Marchés émergents Capitaux propres Couverture High Yield Taux d'intérêt Fonds d'investissement Levier Liquidités Gestion Marché MBS/ABS Opérationnel Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
4 ans	4 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	VaR absolue
Portefeuille de référence du risque	
40 % MSCI World Index ; 25 % ICE BofA ML Global High Yield Index ; 10 % MSCI Emerging Markets Index ; 10 % Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Index ; 10 % JP Morgan EMBI Global Diversified Index ; 5 % Euro EONIA Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
450 %	450 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 5 % Maximum : 10 %	Attendu : 5 % Maximum : 100 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Deutschland GmbH	Amundi Deutschland GmbH

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Multi-Strategy Growth	Compartiment cible Amundi Funds Multi-Strategy Growth
Objectif	
Vise à atteindre des rendements positifs en excédent de liquidités sur un cycle complet du marché.	Vise à atteindre des rendements positifs en excédent de liquidités sur un cycle complet du marché tout au long de la période de détention recommandée.
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment cherche à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Multi-Strategy Growth Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit, directement ou indirectement, dans une large gamme de titres du monde entier, y compris des marchés émergents. Ces investissements peuvent comporter des obligations d'État et d'entreprise de toutes maturités, des actions, des obligations convertibles et des titres du marché monétaire. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des actions et jusqu'à 25 % de son actif dans des obligations convertibles (dont un max. de 10 % dans des obligations convertibles contingentes). Les investissements du Compartiment maître seront principalement libellés en euros, dans d'autres devises européennes, en dollars américains ou en yens japonais.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM. Le Compartiment maître utilise de façon importante des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Ceci peut générer un niveau de levier élevé. Plus particulièrement, le Compartiment maître peut investir dans des swaps de taux d'intérêt à court et moyen terme. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts. Les positions longues du Compartiment maître seront suffisamment liquides pour couvrir à tout moment les obligations découlant de ses positions courtes.</p>	<p>Le Compartiment investit, directement ou indirectement, dans une large gamme de titres du monde entier, y compris des marchés émergents. Ces investissements peuvent comporter des obligations d'État et d'entreprise de toutes maturités, des actions, des obligations convertibles et des titres du marché monétaire.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des actions et jusqu'à 25 % de son actif dans des obligations convertibles (dont un max. de 10 % dans des obligations convertibles contingentes).</p> <p>Les investissements du Compartiment seront principalement libellés en euros, dans d'autres devises européennes, en dollars américains ou en yens japonais.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit, les actions, les taux d'intérêt, le change de devises, la volatilité et l'inflation). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
Recommandé aux investisseurs de détail • qui possèdent des connaissances	Recommandé aux investisseurs de détail • qui possèdent des connaissances

<p>fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires,</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. 	<p>fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires,</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Obligations convertibles contingentes • Contrepartie • Crédit • Devise • Instruments dérivés (usage intensif) • Marchés émergents • Capitaux propres • Couverture • Taux d'intérêt • Levier • Liquidités • Marché • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel • Positions courtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Marchés émergents • Capitaux propres • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Levier • Liquidités • Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
5 ans	5 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR absolue	VaR absolue
Portefeuille de référence du risque	
Non applicable	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
1 500 %	1 500 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 15 % Maximum : 20 %	Attendu : 15 % Maximum : 100 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 5 % Maximum : 25 %	Attendu : 5 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi SGR S.p.A.	Amundi SGR S.p.A.

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Pioneer Flexible Opportunities	Compartiment cible Amundi Funds Pioneer Flexible Opportunities
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée	Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Pioneer Flexible Opportunities Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans une large gamme de titres du monde entier, y compris des marchés émergents. Le mélange de titres peut comporter des actions, des obligations d'État et d'entreprise, des titres du marché monétaire et des investissements dont la valeur est liée aux cours des matières premières.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 20 % de son actif dans des titres adossés à des actifs ou liés à des créances hypothécaires, et jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace ou pour gagner de l'exposition à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Plus particulièrement, le Compartiment maître détiendra des positions dans n'importe quelles devises et utilisera des instruments dérivés pour gérer son exposition aux devises avec flexibilité. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans une large gamme de titres du monde entier, y compris des marchés émergents. Le mélange de titres peut comporter des actions, des obligations d'État et d'entreprise, des titres du marché monétaire et des investissements dont la valeur est liée aux cours des matières premières, et jusqu'à 20 % de titres adossés à des actions et liés à des créances hypothécaires.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur des actions). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>
Devise de référence	
USD	USD
Profil d'investisseur	
<ul style="list-style-type: none"> • Recommandé aux investisseurs de détail • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandé aux investisseurs de détail • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi,

<ul style="list-style-type: none"> • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Contrepartie • Crédit • Devise • Dérivés • Marchés émergents • Capitaux propres • Couverture • Taux d'intérêt • Liquidités • Marché • Investissements sur le marché monétaire • Titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration • Contrepartie • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Marchés émergents • Capitaux propres • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Levier • Liquidités • Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
5 ans	5 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR absolue	VaR absolue
Portefeuille de référence du risque	
Non applicable	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
280 %	280 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 10 % Maximum : 20 %	Attendu : 10 % Maximum : 100 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Pioneer Asset Management, Inc.	Amundi Pioneer Asset Management, Inc.

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Pioneer Global High Yield	Compartiment cible Amundi Funds Pioneer Global High Yield Bond
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée	Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Pioneer Global High Yield Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit un minimum de 80 % de son actif dans des obligations, des actions prioritaires, des obligations convertibles et des titres liés à des hypothèques et adossés à des actifs, de qualité spéculative. Ces titres proviendront de trois pays au minimum et pourront venir du monde entier, y compris des marchés émergents. Les titres du marché monétaire et les liquidités peuvent être inclus dans le calcul du pourcentage de l'actif du Compartiment maître investi dans des obligations de qualité spéculative, dans la mesure où ils constituent des intérêts dus sur des titres détenus dans le portefeuille du Compartiment maître et sur la valeur des titres en attente de règlement.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>	<p>Le Compartiment investit un minimum de 80 % de son actif dans des obligations, des actions prioritaires, des obligations convertibles et des titres liés à des créances hypothécaires et adossés à des actifs, de qualité spéculative. Ces titres proviendront de trois pays au minimum et pourront venir du monde entier, y compris des marchés émergents. Les titres du marché monétaire et les liquidités peuvent être inclus dans le calcul du pourcentage de l'actif du Compartiment investi dans des obligations de qualité spéculative, dans la mesure où ils constituent des intérêts dus sur des titres détenus dans le portefeuille du Compartiment et sur la valeur des titres en attente de règlement.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit et le change de devises). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu

au long de la période de détention recommandée.	tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Crédit • Devise • Marchés émergents • Couverture • Titres à haut rendement/de qualité spéculative • Taux d'intérêt • Liquidités • Marché • Titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration • Contrepartie • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
4 ans	4 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	Engagement
Portefeuille de référence du risque	
Bloomberg Barclays Global High Yield Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
30 %	110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 100 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Pioneer Asset Management, Inc.	Amundi Pioneer Asset Management, Inc.

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Pioneer Income Opportunities	Compartiment cible Amundi Funds – Pioneer Income Opportunities
Objectif	
Vise à fournir un revenu et a pour objectif secondaire d'obtenir une appréciation du capital sur la période de détention recommandée.	Vise à fournir un revenu et a pour objectif secondaire d'obtenir une appréciation du capital sur la période de détention recommandée.
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Pioneer Income Opportunities Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître a la flexibilité d'investir dans une large gamme de titres productifs de revenu du monde entier, y compris des marchés émergents. Ceci peut inclure des actions, des obligations d'État et d'entreprise, et des titres du marché monétaire. Les investissements du Compartiment maître dans des obligations peuvent être de toutes qualités (titres de bonne qualité ou spéculatifs), et comporter jusqu'à 20 % de titres adossés à des actifs et liés à des créances hypothécaires, et jusqu'à 20 % de titres convertibles. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations convertibles contingentes et peut également rechercher une exposition à l'immobilier.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir sans limite dans des titres de dette et des actions d'émetteurs non américains, dont 30 % de son actif total dans des titres de dette et des actions d'émetteurs des marchés émergents. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace ou pour gagner de l'exposition à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>	<p>Le Compartiment a la flexibilité d'investir dans une large gamme de titres productifs de revenu du monde entier, y compris des marchés émergents. Ceci peut inclure des actions, des obligations d'État et d'entreprise, et des titres du marché monétaire.</p> <p>Les investissements du Compartiment dans des obligations peuvent être de toutes qualités (titres de bonne qualité ou spéculatifs), et comporter jusqu'à 20 % de titres adossés à des actifs et liés à des créances hypothécaires, et jusqu'à 20 % de titres convertibles.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations convertibles contingentes et peut également rechercher une exposition à l'immobilier.</p> <p>Le Compartiment peut investir sans limite dans des titres de dette et des actions d'émetteurs non américains, dont 30 % de son actif total dans des titres de dette et des actions d'émetteurs des marchés émergents.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit, les actions, les taux d'intérêt et le change de devises). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>
Devise de référence	
USD	EUR

Profil d'investisseur	
<ul style="list-style-type: none"> Recommandé aux investisseurs de détail qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, qui cherchent à recevoir un revenu et ont pour objectif secondaire la hausse de la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée. 	<ul style="list-style-type: none"> Recommandé aux investisseurs de détail qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, qui cherchent à recevoir un revenu et ont pour objectif secondaire la hausse de la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> Placement collectif Obligations convertibles contingentes Crédit Dérivés Marchés émergents Capitaux propres Couverture Titres à haut rendement/de qualité spéculative Titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs Investissements sur le marché monétaire Opérationnel Investissements liés à l'immobilier 	<ul style="list-style-type: none"> Concentration Contrepartie Crédit Devise Défaut Dérivés Marchés émergents Capitaux propres Couverture High Yield Taux d'intérêt Fonds d'investissement Levier Liquidités Gestion Marché MBS/ABS Opérationnel Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
4 ans	4 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR absolue	VaR absolue
Portefeuille de référence du risque	
Non applicable	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
100 %	100 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 20 % Maximum : 20 %	Attendu : 10 % Maximum : 100 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements	
Amundi Pioneer Asset Management, Inc.	Amundi Pioneer Asset Management, Inc.

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Pioneer Strategic Income	Compartiment cible Amundi Funds Pioneer Strategic Income
Objectif	
Vise à fournir un niveau élevé de revenu courant sur la période de détention recommandée.	Vise à fournir un niveau élevé de revenu courant sur la période de détention recommandée.
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Pioneer Strategic Income Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit un minimum de 80 % de son actif dans des obligations, dont des titres liés à des créances hypothécaires et adossés à des actifs. Ces investissements peuvent provenir du monde entier, y compris des marchés émergents, et être libellés dans n'importe quelle devise. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 70 % de son actif dans des obligations de qualité spéculative, jusqu'à 20 % de son actif dans des obligations notées sous CCC par Standard & Poor's ou considérées de qualité comparable par la Société de gestion, jusqu'à 30 % de son actif dans des titres convertibles et, de manière auxiliaire, dans des actions. Le Compartiment maître peut couvrir l'exposition aux devises soit contre le dollar américain soit contre l'euro. Le Compartiment maître peut détenir une position dans n'importe quelle devise en lien avec ses investissements, y compris afin de gérer son exposition aux devises. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>	<p>Le Compartiment investit un minimum de 80 % de son actif dans des obligations, dont des titres liés à des créances hypothécaires et adossés à des actifs. Ces investissements peuvent provenir du monde entier, y compris des marchés émergents, et être libellés dans n'importe quelle devise. Le Compartiment peut investir jusqu'à 70 % de son actif dans des obligations de qualité spéculative, jusqu'à 20 % de son actif dans des obligations notées sous CCC par Standard & Poor's ou considérées de qualité comparable par la Société de gestion, jusqu'à 30 % de son actif dans des titres convertibles et, de manière auxiliaire, dans des actions. Le Compartiment peut couvrir l'exposition aux devises soit contre le dollar américain soit contre l'euro. Le Compartiment peut détenir une position dans n'importe quelle devise en lien avec ses investissements, y compris afin de gérer son exposition aux devises. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit, les taux d'intérêt et le change de devises). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
Recommandé aux investisseurs de détail <ul style="list-style-type: none"> qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans 	Recommandé aux investisseurs de détail <ul style="list-style-type: none"> qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements

<p>des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires,</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à obtenir un revenu sur la période de détention recommandée. 	<p>dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires,</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à obtenir un revenu sur la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Crédit • Devise • Dérivés • Marchés émergents • Couverture • Titres à haut rendement/de qualité spéculative • Taux d'intérêt • Liquidités • Marché • Titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration • Obligations convertibles contingentes (Cocos) • Contrepartie • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Marchés émergents • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
4 ans	4 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	Engagement
Portefeuille de référence du risque	
Bloomberg Barclays U.S. Universal Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
50 %	110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 100 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Pioneer Asset Management, Inc.	Amundi Pioneer Asset Management, Inc.

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Pioneer U.S. Dollar Aggregate Bond	Compartiment cible Amundi Funds Pioneer US Bond
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée	Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Pioneer U.S. Dollar Aggregate Bond Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans une large gamme d'obligations de bonne qualité libellées en dollars américains. Le Compartiment maître peut aussi investir jusqu'à 25 % de son actif dans des titres convertibles, jusqu'à 20 % de son actif dans des obligations de qualité spéculative et jusqu'à 10 % de son actif dans des actions. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut avoir recours à des instruments dérivés pour réduire divers risques et pour assurer une gestion de portefeuille efficace. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans une large gamme d'obligations de bonne qualité libellées en dollars américains. Le Compartiment peut aussi investir jusqu'à 25 % de son actif dans des titres convertibles, jusqu'à 20 % de son actif dans des obligations de qualité spéculative et jusqu'à 10 % de son actif dans des actions. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit et les taux d'intérêt). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration • Crédit • Devise 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration • Obligations convertibles contingentes (Cocos) • Contrepartie

<ul style="list-style-type: none"> • Couverture • Titres à haut rendement/de qualité spéculative • Taux d'intérêt • Liquidités • Marché • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
4 ans	3 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	Engagement
Portefeuille de référence du risque	
Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
50 %	110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 100 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Pioneer Asset Management, Inc.	Amundi Pioneer Asset Management, Inc.

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Pioneer U.S. Fundamental Growth	Compartiment cible Amundi Funds Pioneer US Equity Fundamental Growth
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée	Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Pioneer U.S. Fundamental Growth Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés basées, ou menant la plupart de leurs activités, aux États-Unis. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques ou pour assurer une gestion de portefeuille efficace.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés basées, ou menant la plupart de leurs activités, aux États-Unis. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions).</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. • Qualifié de Compartiment d'actions aux fins fiscales allemandes.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration • Devise • Capitaux propres • Marché • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration • Contrepartie • Devise • Défaut • Dérivés • Capitaux propres • Couverture • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • Opérationnel

Période de détention recommandée	
5 ans	5 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	Engagement
Portefeuille de référence du risque	
Russell 1000 Value Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
10 %	110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 %	Attendu : 0 %
Maximum : 0 %	Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 %	Attendu : 0 %
Maximum : 0 %	Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Pioneer Asset Management, Inc.	Amundi Pioneer Asset Management, Inc.

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Pioneer U.S. High Yield	Compartiment cible Amundi Funds Pioneer US High Yield Bond
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée	Vise à augmenter la valeur de votre investissement et à fournir un revenu tout au long de la période de détention recommandée
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Pioneer U.S. High Yield Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit un minimum de 70 % de son actif dans des obligations d'entreprise américaines de qualité spéculative, dans des titres convertibles, dans des actions prioritaires et dans des titres liés à des créances hypothécaires et adossés à des actifs. Le Compartiment maître peut également investir jusqu'à 30 % de son actif dans des émetteurs canadiens et jusqu'à 15 % de son actif dans des émetteurs du reste du monde, y compris des marchés émergents, ainsi que dans des liquidités, des titres de marché monétaire, des obligations de bonne qualité et, de manière auxiliaire, dans des actions. Les titres du marché monétaire et les liquidités peuvent être inclus dans le calcul du pourcentage de l'actif du Compartiment maître investi dans des obligations de qualité spéculative, dans la mesure où ils constituent des intérêts dus sur des titres détenus dans le portefeuille du Compartiment maître et sur la valeur des titres en attente de règlement. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>	<p>Le Compartiment investit un minimum de 70 % de son actif dans des obligations d'entreprise américaines de qualité spéculative, dans des titres convertibles, dans des actions prioritaires et dans des titres liés à des créances hypothécaires et adossés à des actifs. Le Compartiment peut également investir jusqu'à 30 % de son actif dans des émetteurs canadiens et jusqu'à 15 % de son actif dans des émetteurs du reste du monde, y compris des marchés émergents, ainsi que dans des liquidités, des titres du marché monétaire, des obligations de bonne qualité et, de manière auxiliaire, dans des actions. Les titres du marché monétaire et les liquidités peuvent être inclus dans le calcul du pourcentage de l'actif du Compartiment investi dans des obligations de qualité spéculative, dans la mesure où ils constituent des intérêts dus sur des titres détenus dans le portefeuille du Compartiment et sur la valeur des titres en attente de règlement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu,

<p>d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires,</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. 	<p>d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires,</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration • Crédit • Devise • Dérivés • Marchés émergents • Couverture • Titres à haut rendement/de qualité spéculative • Taux d'intérêt • Liquidités • Marché • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration • Obligations convertibles contingentes (Cocos) • Contrepartie • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Marchés émergents • Capitaux propres • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension
Période de détention recommandée	
4 ans	4 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	Engagement
Portefeuille de référence du risque	
ICE BofA ML U.S. High Yield Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
30 %	110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 100 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Pioneer Asset Management, Inc.	Amundi Pioneer Asset Management, Inc.

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Real Assets Target Income	Compartiment cible Amundi Funds Real Assets Target Income
Objectif	
Vise à fournir un revenu et, accessoirement, à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.	Vise à fournir un revenu et, accessoirement, à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Real Assets Target Income Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans des actions et des obligations d'État et d'entreprise de toutes qualités et du monde entier, y compris des marchés émergents.</p> <p>Le Compartiment maître peut également investir dans d'autres fonds réglementés, dans des instruments du marché monétaire, dans des liquidités et dans des investissements dont la valeur est liée aux cours de l'immobilier, des infrastructures, des matières premières ou d'autres actifs réels.</p> <p>Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition à divers actifs, marchés ou sources de revenu. Plus particulièrement, le Compartiment maître utilise des options pour générer des revenus supplémentaires. Le Compartiment maître peut vendre des options d'achat à court terme sur une sélection d'actions et des options d'achat sur des indices d'actions, ainsi que des options de vente sur des actions qui seront achetées dans le futur, à des prix cibles inférieurs au niveau du marché actuel. Le Compartiment maître peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans des actions et des obligations d'État et d'entreprise de toutes qualités et du monde entier, y compris des marchés émergents.</p> <p>Le Compartiment peut également investir dans d'autres fonds réglementés, dans des instruments du marché monétaire, dans des liquidités et dans des investissements dont la valeur est liée aux cours de l'immobilier, des infrastructures, des matières premières ou d'autres actifs réels.</p> <p>Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions, les taux d'intérêt et le change de devises). Le Compartiment peut utiliser jusqu'à 20 % de son actif dans des instruments dérivés pour gagner de l'exposition à des prêts.</p>
Devise de référence	
USD	USD
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements

des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires,	des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires,
<ul style="list-style-type: none"> • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à augmenter la valeur de leur investissement et à obtenir un revenu tout au long de la période de détention recommandée.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Investissement lié aux matières premières • Contrepartie • Crédit • Devise • Dérivés • Marchés émergents • Capitaux propres • Couverture • Titres à haut rendement/de qualité spéculative • Taux d'intérêt • Levier • Liquidités • Marché • Investissements sur le marché monétaire • Opérationnel • Investissements liés à l'immobilier 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrepartie • Crédit • Devise • Défaut • Dérivés • Marchés émergents • Capitaux propres • Couverture • High Yield • Taux d'intérêt • Fonds d'investissement • Levier • Liquidités • Gestion • Marché • MBS/ABS • Opérationnel • Prépaiement et extension • Investissements liés à l'immobilier
Période de détention recommandée	
5 ans	5 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	VaR relative
Portefeuille de référence du risque	
15 % MSCI AC World REITS Index ; 10 % MSCI World, Food Beverage and Tobacco Index ; 10 % MSCI World Materials Index ; 10 % MSCI World Energy Index ; 7,5 % MSCI World Transport Infrastructure Index ; 7,5 % ICE BofA ML U.S. High Yield Index ; 5 % MSCI World Utility Index ; 5 % Alerian MLPs Index ; 5 % iBoxx € Non-Financial Corporate Europe Index ; 5 % ICE BofA ML Global Governments Inflation-Linked Index ; 5 % ICE BofA ML Non-Financial Corporate USA Index ; 5 % ICE BofA ML Euro High Yield Index ; 5 % Bloomberg Commodity Total Return Index ; 5 % Bloomberg Gold Total Return Index	15 % MSCI AC World REITS Index ; 10 % MSCI World, Food Beverage and Tobacco Index ; 10 % MSCI World Materials Index ; 10 % MSCI World Energy Index ; 7,5 % MSCI World Transport Infrastructure Index ; 7,5 % ICE BofA ML U.S. High Yield Index ; 5 % MSCI World Utility Index ; 5 % Alerian MLPs Index ; 5 % iBoxx € Non-Financial Corporate Europe Index ; 5 % ICE BofA ML Global Governments Inflation-Linked Index ; 5 % ICE BofA ML Non-Financial Corporate USA Index ; 5 % ICE BofA ML Euro High Yield Index ; 5 % Bloomberg Commodity Total Return Index ; 5 % Bloomberg Gold Total Return Index
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
200 %	200 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	

Attendu : 5 % Maximum : 10 %	Attendu : 5 % Maximum : 100 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Deutschland GmbH	Amundi Deutschland GmbH

Compartiment absorbé Amundi SICAV II – Top European Players	Compartiment cible Amundi Funds Top European Players
Objectif	
Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée	Vise à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée
Politique d'investissement	
<p>Le Compartiment vise à atteindre cet objectif en investissant dans Amundi Funds II – Top European Players Master Sub-Fund.</p> <p>Le Compartiment maître investit principalement dans des actions de sociétés de moyenne et grande capitalisation basées ou menant la plupart de leurs activités en Europe. Le Compartiment maître investit au moins 75 % de son actif dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'UE. Bien que le Compartiment maître puisse investir dans tous les domaines de l'économie, ses détentions peuvent à tout moment se concentrer sur un nombre de sociétés relativement restreint. Le Compartiment maître peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés pour réduire divers risques ou pour assurer une gestion de portefeuille efficace.</p>	<p>Le Compartiment investit principalement dans des actions de sociétés de moyenne et grande capitalisation basées ou menant la plupart de leurs activités en Europe. Le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'UE. Bien que le Compartiment puisse investir dans tous les domaines de l'économie, ses détentions peuvent à tout moment se concentrer sur un nombre de sociétés relativement restreint. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.</p> <p>Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à divers actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions).</p>
Devise de référence	
EUR	EUR
Profil d'investisseur	
<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. • Conforme au Plan d'épargne en actions (PEA) français. 	<p>Recommandé aux investisseurs de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui possèdent des connaissances fondamentales sur les investissements dans des fonds et pas, ou peu, d'expérience d'investissement dans le Compartiment ou des fonds similaires, • qui comprennent qu'il existe un risque de perte de tout ou partie du capital investi, • qui cherchent à faire croître la valeur de leur investissement tout au long de la période de détention recommandée. • Conforme au Plan d'épargne en actions (PEA) français. • Qualifié de Compartiment d'actions aux fins fiscales allemandes.
Principaux risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Placement collectif • Concentration • Devise 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration • Contrepartie • Devise

<ul style="list-style-type: none"> • Capitaux propres • Marché • Opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Défaut • Dérivés • Capitaux propres • Couverture • Fonds d'investissement • Liquidités • Gestion • Marché • Opérationnel
Période de détention recommandée	
5 ans	5 ans
Méthode de gestion des risques du Compartiment maître	
VaR relative	Engagement
Portefeuille de référence du risque	
MSCI Europe Index	Non applicable
Levier maximal attendu pour le Compartiment maître	
50 %	110 %
Exposition de l'actif à des TRS (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 0 % Maximum : 0 %	Attendu : 0 % Maximum : 0 %
Exposition de l'actif à des SFT (au niveau du Compartiment maître)	
Attendu : 5 % Maximum : 25 %	Attendu : 5 % Maximum : 90 %
Gestionnaire de placements du Compartiment maître	
Amundi Ireland Limited	Amundi Ireland Limited

INFORMATIONS DE CONTACT

Amundi SICAV II
5, Allée Scheffer,
L - 2520 Luxembourg,
Grand-Duché de Luxembourg